

ÉCOLE NATIONALE D'INGÉNIEURS ABDERHAMANE BABA TOURÉ

DÉCISION N°2022-0008/MESRS-SG/ENI-ABT/DG

PORTANT OUVERTURE DU CONCOURS D'ENTRÉE À L'ÉCOLE NATIONALE D'INGÉNIEURS ABDERHAMANE BABA TOURÉ, AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉCOLE NATIONALE D'INGÉNIEURS ABDERHAMANE BABA TOURÉ,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°99-046 du 28 décembre 1999, modifiée portant Loi d'Orientation sur l'Éducation ;
- Vu l'Ordonnance N°10-028/P-RM du 04 août 2010 modifiée portant création de l'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba Touré ;
- Vu l'Ordonnance n°2016-003/P-RM du 15 février 2016 portant création de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Vu le Décret n°10-525/P-RM du 21 septembre 2010 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba Touré ;
- Vu Décret n°2021PT RM du 11 juin 2021 portant nomination des membres du gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018-0476/P-RM du 31 mai 2018 portant nomination du directeur général de l'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba Touré ;
- Vu le Décret N°2022-0357/PT-RM du 16 juin 2022, portant nomination du Directeur Général de l'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba TOURE ;
- Vu l'Arrêté N°97-0073/MESSRS-SG du 29 janvier 1997 fixant les conditions d'accès, le régime des études et des examens de l'École Nationale d'Ingénieurs ;
- Vu le procès-verbal de la réunion du Conseil Pédagogique et Scientifique, du lundi 12 septembre 2022 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Il est ouvert pour le compte de l'année universitaire 2022-2023 des concours et tests d'entrée à l'École Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba TOURÉ pour les formations de master, de licence, de licence professionnelle, et le cycle de technicien supérieur.

Article 2 : Les tests et concours se dérouleront du samedi **22 au mardi 25 octobre 2022.**

Article 3 : Le lieu du ou des centres des concours et tests fera l'objet d'une information qui sera donnée au moment opportun.

Article 4 : Les dossiers de candidatures sont reçus à l'ENI-ABT tous les jours ouvrables durant la période du **lundi 19 au vendredi 30 septembre 2022**.

Article 5 : Les conditions d'accès aux différentes formations ainsi que les nombres de places mises aux concours et tests sont annexés à la présente décision.

Article 6 : Les membres du jury de délibération sont ceux du Conseil Pédagogique et Scientifique (CPS) de l'ENI-ABT.

Article 7 : Les concours comportent des épreuves écrites notées de 0 à 20. Sont déclarés admis, dans la limite des places disponibles, les candidats ayant obtenu une moyenne au moins égale à 10/20. Toutefois, le Jury peut, à la majorité absolue et en tenant compte des circonstances, revoir à la baisse cette moyenne.

Toute note inférieure à 7/20 est éliminatoire sauf décision contraire du jury à la majorité absolue.

Article 8 : Les épreuves du concours et tests portent sur les programmes annexés à la présente décision.

Article 9 : Les candidats aux différents programmes de Master dont les dossiers auront été acceptés, subiront un test de niveau dans une ou deux disciplines en relation avec la spécialité choisie.

Article 10 : La composition des dossiers de candidature est annexée à la présente décision.

Article 11 : Les frais de dossiers sont fixés à cinq mille francs CFA (5000 FCA) et ne sont pas remboursables.

Article 12 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

Original	01
MESRS/CAB-DFM	02
DGESRS	01
CPS	01
Facultés, Instituts et Écoles, Gouvernorats	19
AE	15
Dir. Fonction Publique	01
Archives	01

Bamako, le 14 septembre 2022

Le Directeur Général



Dr Kéléigui DAOU

Maître de Conférences

Tableau I : Formations offertes en Master d'Ingénierie

DER	Filière	Parcours	Nbre places
DER DE GÉNIE CIVIL	Master d'ingénierie en Aménagement Hydraulique et Environnement.	<i>Aménagement Hydraulique et Environnement</i>	5
	Master d'ingénierie en Structures et Technologie.	<i>Structures et Technologie.</i>	5
	Master d'ingénierie en Infrastructure de transport	<i>Infrastructure de transport</i>	5
DER DE GÉNIE ÉLECTRIQUE	Master d'Ingénierie en Systèmes Électriques et Électroniques	<i>Réseaux Électriques et Commande des Systèmes Électriques (RECSE)</i>	5
		<i>Électronique et Automatismes Industriels (SIA)</i>	5
		<i>Tronc commun (1^{ère} A)</i>	10
DER DE GÉNIE MÉCANIQUE ET ÉNERGIE	Master d'Ingénierie en Énergie et Environnement	<i>Énergies Renouvelables et Environnement</i>	10
		<i>Froid et climatisation</i>	
	Master d'Ingénierie en Génie Mécanique	<i>Conception des Systèmes Mécaniques</i>	10
		<i>Fabrication Mécanique et Productique</i>	
DER DE GÉODÉSIE	Master d'Ingénierie en Topographie	<i>Topographie (1^{ère} A)</i>	2
		<i>Topographie (2^{ème} A)</i>	2
DER DE GÉOLOGIE ET MINES	Master d'Ingénierie en Eau et Environnement	<i>Hydrogéologie</i>	5
		<i>Hydrologie</i>	5
	Master d'Ingénierie en de Mines	<i>Prospection Minière</i>	5
		<i>Exploitation Minière</i>	5
GÉNIE INFORMATIQUE ET ÉLÉCOMMUNICATIONS	Master d'Ingénierie en Génie Informatique et Télécommunication	<i>Management des Systèmes Informatiques</i>	10
		<i>Génie Logiciel</i>	10
		<i>Systèmes et Réseaux</i>	
		<i>Traitement du Signal et de l'information (TSI)</i>	10
		<i>Technologie Mobile (TMO)</i>	10

CONDITIONS D'ACCÈS ET DURÉE DES ÉTUDES

- **Accès en 1^{ère} année (Semestre 1)**

Par voie de tests/étude de dossier pour les titulaires de diplôme de licence en technique et/ou sciences, de licence professionnelle ou de maîtrise dans la spécialité concernée.

La durée de la formation est de quatre (4) semestres, soit deux (2) ans.

- **Accès en 2ème année (Semestre 3)**

Par voie de tests/étude de dossier pour les titulaires de DEA ou équivalent, d'un diplôme d'ingénieur dans la spécialité concernée.

La durée de la formation est de deux (2) semestres, soit un (1) an.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Le formulaire de demande d'admission/inscription de l'ENI-ABT dûment rempli et timbré ;
2. Une copie certifiée conforme du diplôme du baccalauréat ou du BT2 ;
3. Une copie certifiée conforme du dernier diplôme ;
4. Les relevés de notes des années d'études ayant abouti au dernier diplôme ;
5. Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif ;
6. Deux photos d'identité ;
7. Un certificat de nationalité ;
8. Une autorisation de l'employeur pour les professionnels.

Le nombre de places peut être revu est fonction du passage des admis de la licence de l'ENI-ABT

Les tableaux 2 à 4 donnent les formations offertes en licence et cycle TS ainsi le nombre de places mis au concours.

Tableau 2 : Formations offertes en licence

DER	Filière	Parcours
Génie Civil	Licence en Génie Civil	<i>Licence de Génie Civil</i>
	Licence Professionnelle de Génie Civil	<i>Licence Professionnelle de Génie Civil</i>
Géologie et Mines	Licence en Géologie et Mines	<i>Licence de Géologie et Mines</i>
	Licence Professionnelle de Géologie et Mines	<i>Parcours Eau et Environnement</i> <i>Parcours Mines</i>
Génie électrique	Licence en Génie en Électrotechnique, Électronique, Automatique (LGEEA)	<i>Licence de Génie en Électrotechnique, Électronique, Automatique</i>
	Licence Professionnelle en Électrotechnique et Informatique Industrielle	<i>Licence Professionnelle d'Électrotechnique et Informatique Industrielle</i>
Génie Informatique et de Télécommunications	Licence de Génie Informatique et Télécommunication	<i>Licence de Génie Informatique et Télécommunication</i>
	Licence Professionnelle de Génie Informatique et des Télécommunications	<i>Parcours Informatique</i> <i>Parcours Télécommunications</i>
Génie Mécanique et Énergie	Licence de Génie Mécanique et énergie	<i>Parcours Mécanique</i> <i>Parcours Énergétique</i>
	Licence Professionnelle de Génie Énergétique et	<i>Parcours Énergies Renouvelables et</i>

Tableau 2 : Formations offertes en licence

DER	Filière	Parcours
	Climatique	Environnement
		Parcours Froid et Climatisation
	Licence Professionnelle de Génie des Systèmes Industriels	Parcours Gestion et Maintenance des Équipements de Production
		Parcours Fonderie
Géodésie	Licence de Topographie	Licence de Topographie
	Licence Professionnelle de Topographie	Licence Professionnelle de Topographie
	Licence Professionnelle de Cadastre	Licence Professionnelle de Cadastre

N.B. Les parcours sont donnés uniquement pour information ; l'inscription se fait aux filières et non aux parcours

La durée de ces formations est de six (06) semestres, soit trois (03) ans.

ACCÈS AUX FORMATIONS

- Sur concours direct pour les titulaires de baccalauréat Technique/Scientifique (GC, GEL, GELN, GEN, GM, GMI, TSE, TSEXP) de **l'année en cours (2022)** ;

Les détenteurs de Bac TSEXP sont admissibles uniquement en Géologie et Mines.

- Sur concours professionnel pour les titulaires de BT2 ou tout autre diplôme équivalent dans les spécialités concernées.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Le formulaire de demande d'admission/inscription de l'ENI-ABT dûment rempli et timbré ;
2. La copie certifiée de l'attestation du diplôme du baccalauréat ou du diplôme de technicien correspondant à la spécialité ;
3. Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif ;
4. Deux photos d'identité ;
5. Un certificat de nationalité ;
6. Une attestation de cautionnement pour les étudiants non réguliers et les professionnels ;
7. Une attestation de l'employeur pour les professionnels.

Tableau 3 : Le nombre de places mis au concours en Licence

DER	Filière	Classe	Nombre de places
Génie Civil	Licence de Génie Civil	1 ^{ère} A	30
	Licence Professionnelle en Génie Civil		
Géologie et Mines	Licence en Géologie et Mines	1 ^{ère} A	55
	Licence Professionnelle en Géologie et Mines	3 ^{ème} A	15

Tableau 3 : Le nombre de places mis au concours en Licence

DER	Filière	Classe	Nombre de places
	Licence Professionnelle Eau et Environnement	3 ^{ème} A	15
Génie électrique	Licence de Génie en Électrotechnique, Électronique, Automatique (LGEEA)	1 ^{ère} A	10
		2 ^{ème} A	
	Licence Professionnelle en Électrotechnique et Informatique Industrielle	3 ^{ème} A	20
Génie Informatique et de Télécommunications	Licence en Génie Informatique et Télécommunication	1 ^{ère} A	30
	Licence Professionnelle en Génie Informatique et des Télécommunications	3^{ème}	10
Génie Mécanique et Énergie	Licence en Génie Mécanique et énergie	1 ^{ère} A	40
	Licence Professionnelle en Génie Énergétique et Climatique	3 ^{ème} A	10
	Licence Professionnelle en Génie des Systèmes Industriels	3 ^{ème} A	10
Géodésie	Licence en Topographie	1 ^{ère} A	15
	Licence Professionnelle en Topographie	3 ^{ème} A	10
	Licence Professionnelle de Cadastre	3 ^{ème} A	10

Tableau 4 : Nombre de places mis au concours pour le cycle TS

Filières	Nombre de places
Génie Civil	45
Génie Industriel et Maintenance	30
Topographie	15

ÉPREUVES

Les tableaux 5 à 8 montrent les épreuves des différentes formations, leur durée et les coefficients qui sont affectés.

A- Pour les détenteurs du baccalauréat Admission en 1^{ère} année licence et TS, semestre1

Tableau 5 : Les épreuves des détenteurs de Bac pour la licence et le cycle TS

Spécialités	Épreuves	Coef.	Durée (h)
Génie Civil	<ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques et • Physique 	1	3
Topographie			
Géologie			
Génie Électrotechnique, Électronique, Automatique			
Génie Informatique et Télécommunications		1	3
Génie Mécanique et Énergie			

B- Pour les détenteurs de BT2 Admission en 1^{ère} année TS, semestre1

Tableau 6 : Les épreuves des détenteurs de BT2 pour cycle de TS

Spécialités	Épreuves	Coef.	Durée (h)
Génie Civil	Mathématiques	1	3
	Physique	1	3
	Matériaux de construction	1	1,5
	RDM	1	1,5
Topographie	Mathématiques	1	3
	Physique	1	3
	Topographie générale	1	1.5
	Calculs topométriques	1	1.5
Génie Industriel et Maintenance	Mathématiques	1	3
	Physique	1	3
	Électrotechnique	1	1,5
	Installations électriques	1	1,5

C- Pour les détenteurs du BT2

Admission en 1^{ère} année licence, semestre 1

Tableau 7: : Les épreuves pour les détenteurs de BT2 pour la licence

Spécialités	Épreuves	Coef.	Durée
Génie Civil	- Résistance des matériaux	1	3 h
	- Matériaux de construction	1	3 t
	- Mathématiques	1	3 h
	- Physique	0,5	1 h 30 mn
		0,5	1 h 30 mn
Génie Électrotechnique, Électronique, Automatique	- Électrotechnique	1	3 h
	- Électronique	1	3 h
	- Mathématiques	0,5	1 h 30
	- Physique	0,5	1 h 30
Génie Mécanique et Énergie	- Froid	1	3 h
	- Climatisation	1	3 h
	- Mathématiques	0,5	1 h 30
	- Physique	0,5	1 h 30
	Ou		
	- Résistance des matériaux	1	3 h
	- Technologie de Construction	1	3 h
	- Mathématiques	0,5	1 h 30
- Physique	0,5	1 h 30	
Génie Informatique et Télécommunications	- Électrotechnique	1	3 h
	- Électronique	1	3 h
	- Mathématiques	0,5	1h 30
	- Physique	0,5	1h 30
Topographie	- Calculs topométriques	1	3h
	- Instruments et méthodes	1	3
	- Mathématiques	0,5	1h 30
	- Physique	0,5	1h 30

Tableau 7: : Les épreuves pour les détenteurs de BT2 pour la licence

Spécialités	Épreuves	Coef.	Durée
Géologie	- Géologie générale	1	3
	- Pétrographie–Minéralogie	1	3
	- Mathématiques	0,5	1h 30
	- Physique	0,5	1h 30

D. Pour les détenteurs de DTS ou équivalent

Admission en 3^{ème} année, semestre 5 (uniquement pour les Licences)

Tableau 8 : Pour les détenteurs de DTS ou équivalent pour admission en 3^{ème} année, semestre 5

MATIÈRES	GC		GE		GIT				GEOLM		GME				GEOD	
	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Informatique		Télécom.		Durée	Coef.	Énergétique		Mécanique		Durée	Coef.
					Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.
Mathématiques																
Physique																
RDM																
Hydraulique générale																
Machines, schémas et installations électriques																
Mesures électriques																
Informatique																
Électronique																
Thermodynamique																
Machines thermiques																
Résistance des matériaux																
Topo générale																
Calculs tonométriques																
Géologie générale																
Minéralogie cristallographie																

NB : La durée des épreuves varie de 2 à 3 heures. Les mathématiques sont obligatoires et communes à toutes les spécialités. Le nombre d'épreuves ne dépasse pas trois (3). Le même coefficient, égal à 1, est affecté à chacune des matières.